

circospection et en déviant le moins possible de la loi actuelle.

Nous savons bien qu'au cours du débat l'un des principaux points soulevés sera le désastre financier subi par l'une de nos grandes banques, il y a deux ans. Mais aucune loi des banques, aucune loi humaine ne pourraient empêcher ces choses. L'intégrité et l'honnêteté des directeurs de nos institutions financières est notre première, notre plus absolue et notre plus forte garantie. En parlant ainsi, je ne veux rien insinuer contre le président de cette banque à qui l'on reproche d'avoir signé, et je crois qu'il les a signées, certaines déclarations. Il a, je crois, bien fait de signer ces déclarations et de se sacrifier ainsi pour le peuple du Canada et pour éviter un désastre plus grand. Je ne suis pas un expert en finance, et je ne sais aucunement quelle modification l'on peut proposer ou apporter à la loi des banques. Ce que j'en dis est simplement pour montrer que cette mesure pourrait absorber pendant longtemps l'attention du Parlement.

Le quatrième anniversaire de la clôture des hostilités ne semble amener avec lui aucun remède aux embarras où s'est trouvé plongé le monde à la suite de la grande guerre. Au contraire les difficultés semblent avoir augmenté. Même aujourd'hui, dans l'Europe que l'on dit pacifiée, l'on assiste à l'étrange spectacle de plusieurs nations qui occupent des territoires ennemis ou étrangers, et, durant ces dernières semaines, on a vu un peuple victorieux envahir le pays d'un peuple vaincu pour le forcer à remplir les obligations des traités. Il y a dix ou douze ans, si nous avions pu imaginer un tel état de choses, nous aurions cru qu'il aurait provoqué la guerre. Aujourd'hui, on le considère comme une complication sérieuse, mais l'occupation d'un territoire ennemi par des milliers de soldats n'est pas comptée comme un acte de guerre. Nous voyons aussi la situation qu'occupe notre propre mère-patrie à l'égard d'une autre nation vaincue. Toutes ces choses compliquent la situation, et, tous les jours, en lisant nos journaux, nous nous demandons fièvreusement ce qui en résultera.

A mon sens, l'une des plus sérieuses et des plus importantes évolutions, au point de vue psychologique, a résulté de la guerre en développant chez tous les peuples un esprit ardent de nationalisme. L'on aurait cru qu'après avoir combattu ensemble et s'être coudoyés pendant quatre ans, les peuples se seraient mieux compris et plus aimés, que les vieux préjugés et le vieil exclusivisme national auraient été brisés, sinon mis complètement au rancart; mais, au contraire, un nationalisme intense saisit les nations. Elles s'épient d'un œil soupçonneux, et chaque mouvement de l'une d'elles excite la

jalousie des autres. La Société des Nations dans laquelle le monde avait mis son espoir, devait détruire cette méfiance et cet antagonisme et établir par toute la terre des sentiments plus bienveillants et plus amicaux et des relations commerciales plus saines et plus solides. Elle n'a pas répondu à notre attente, mais si son succès n'a pas été complet, ce n'est pas dû aux principes qu'elle défend, mais bien à ce que les gouvernements et les états, et peut-être aussi les individus, n'ont pas appliqué ces principes. Au lieu de poursuivre le but rêvé par la Société des Nations, les peuples de l'Europe, et peut-être aussi ceux des autres continents, veulent plutôt suivre les sentiers de la vieille diplomatie, les mouvements de l'ancien esprit nationaliste, et veulent même recourir à la force.

Cet esprit nationaliste sera augmenté par la dissolution des grands empires du centre de l'Europe. L'Autriche est divisée en quatre ou cinq et même six peuples différents; la Russie est divisée en tant de nations que nous ne pouvons suivre les changements qui s'y opèrent, sinon tous les quinze jours, au moins tous les mois ou tous les ans. Ces petites nations entourées d'autres petites nations dont elles se sont séparées par suite de leurs divergences de races ou de religions, possèdent le sentiment national à un plus haut degré que les plus grandes nations. Les rapports de ces jours derniers nous montrent que le monde est menacé d'une guerre universelle à cause de la disposition de Memel. Une des petites nations, la petite Lithuanie, veut appeler à son aide la grande Lithuanie, la Russie et l'Allemagne. Nous ne pouvons concevoir qu'une guerre mondiale puisse résulter de cet incident. Si les pays de l'Europe ne peuvent régler entre eux ces petits différends, j'espère que notre pays adoptera une politique d'abstention. La mère patrie est, à mon avis, plus capable de juger de la valeur de la Société des Nations que tout autre pays, et je crois qu'elle ne participera à aucune guerre où son honneur ou ses intérêts ne seront pas en jeu. Au cas où elle y prendrait part, l'on se demande si le Canada devra emboîter le pas.

Cet esprit national a donné lieu à des changements économiques dans notre pays et dans presque tous les pays du monde, et comme résultat, on a établi partout des taux de douanes réglementant les relations commerciales. Les Etats-Unis imposent maintenant des taux de douanes plus élevés que tous les autres pays; la Grande-Bretagne elle-même protège ses industries principales au moyen d'un tarif de douanes. L'Australie qui autrefois frappait ses importations de droits très minimes a maintenant établi un régime de douanes qui interdit l'entrée de ce pays à beaucoup de nos